

REGIONAL INITIATIVE FOR TEACHERS IN AFRICA-FACILITY

TERMES DE RÉFÉRENCE

Élaboration des programmes de Langues et Cultures Nationales pour les élèves-maîtres
- Cameroun -
Type d'expertise: Expert national

RESUMÉ

Domaine technique du Plan d'Action Pays	Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire
Action et activité principale du Plan d'Action Pays (PAP)	<u>Action principale</u> : intégration dans la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire des approches inclusive de pédagogie et de didactique du bi-plurilinguisme (enseignement multilingue) - dans les deux sous-systèmes <u>Activité</u> : élaboration des programmes de Langues et Cultures Nationales pour les élèves-maîtres
Indicateur impacté	Indicateur du SND 2030 : part des enseignements relatifs au bilinguisme et au multiculturalisme au niveau primaire (obj 30%)
Indicateur de la Facilité impacté	2.0.6 : # de programme d'éducation ou de développement professionnel des enseignants développé ou révisé par l'action dans # pays
Période de mise en œuvre	Septembre/octobre 2025
Nombre total de jours prévu	25 jours
Livrables attendus	Les programmes de Langues et Cultures Nationales
Partenaires nationaux de mise en œuvre (Unités en charge de l'interaction avec les experts)	Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) : Inspection Générale des Enseignements (IGE), Division de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC), Direction de l'Alphabétisation, de l'Éducation de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales (DAEBNFPNLN), Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire (DEMP), Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM) Equipe du projet Ecole et Langues nationales en Afrique (ELAN) Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) : Inspection Général des Enseignements (IGE) et Direction de l'Enseignement Normal (DEN) Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement General (ENIEG)

1. PRÉSENTATION DE LA FACILITÉ

La Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA), un programme financé par l'UE/CE via la section Éducation (G3) de la DG INTPA, vise à améliorer les résultats d'apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en ayant un personnel enseignant plus compétent, motivé et inclusif dans l'éducation de base.

La RTIA cherchera particulièrement à atteindre les résultats suivants au cours des 6 prochaines années :

1. Améliorer la gouvernance, la gestion, l'attractivité et l'équilibre entre les sexes de la profession enseignante, avec un fort accent sur la numérisation accrue et l'innovation.
2. Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité du développement professionnel initial et continu des enseignants, notamment par l'éducation numérique, les approches d'apprentissage entre pairs et la collaboration régionale.

Dans ce cadre, la Facilité de la Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA) soutiendra les politiques enseignantes et contribuera à améliorer les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en i) fournissant une assistance technique pour un renforcement des capacités au niveau national, , ii) promouvant l'innovation et la mise à l'échelle de solutions pédagogiques efficaces ; iii) augmentant la production et l'utilisation de données et de preuves, et iv) promouvant l'utilisation de cadres régionaux, des pratiques fondées sur des données probantes et des apprentissages conjoints au niveau régional

La Facilité de la Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA) atteindra les objectifs susmentionnés par le biais de 3 types d'instruments ou "fenêtres" : i) une fenêtre pour fournir une assistance technique sur la gouvernance des enseignants et la formation et le développement professionnel des enseignants en fonction de la demande des pays partenaires éligibles, ii) une fenêtre pour tester et mettre à l'échelle des programmes efficaces de formation et de développement professionnel des enseignants dans les domaines thématiques des compétences numériques, du genre, des compétences vertes et des compétences pédagogiques, y compris dans le contexte des réfugiés et des populations déplacées, iii) une fenêtre de recherche pour créer de nouvelles données et soutenir l'intégration des constats qui en découlent dans le processus d'élaboration de politiques et la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités de gestion des connaissances et de communication de la Facilité contribueront davantage au partage des connaissances, des éléments probants et des meilleures pratiques liées aux résultats globaux de l'Initiative.

La Facilité est financée par l'Union Européenne et co-implémentée par le Partenariat formé par trois agences des États membres : Expertise France pour la France, Enabel , VVOB et APEFE pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande. Expertise France a été désignée comme l'Agence Coordinatrice de ce Partenariat. Avec le schéma de gouvernance de la Facilité servant de schéma de gouvernance de l'Initiative, il est prévu que le Partenariat travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO et la Commission de l'Union Africaine (CUA), en charge des 2 autres composantes de l'Initiative de l'Union Européenne (UE).

La durée de l'action est prévue du 01.02.2024 au 31.01.2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

2. CONTEXTE

2.1 SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

RESEN (2019) et PASEC (2019) : l'analyse croisée des résultats du RESEN, du PASEC et d'une évaluation nationale réalisée en 2016 par l'unité d'évaluation des acquis scolaires du ministère de l'Éducation de base (Minedub) indique que la qualité des apprentissages constitue un défi au Cameroun avec la persistance du faible niveau des acquis scolaires au primaire. Par exemple en fin de cycle primaire, 46,7% des élèves de CM2 se situent en deçà du seuil de compétences en langue. Les facteurs de la qualité identifiés dans les analyses multivariées des évaluations des acquis permettent de dégager quelques enseignements pratiques qui renvoient à l'amélioration des pratiques pédagogiques et à l'insuffisance de la formation continue des enseignants.

Articulées avec l'Objectif de développement durable n°4 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), les orientations stratégiques retenues par les autorités camerounaises dans le secteur de l'éducation sont principalement rappelées dans trois documents clefs :

- **La Stratégie du Secteur Education Formation (SSEF) 2023-2030** a arrêté un axe stratégique « Pertinence et qualité des formations ». La vision est celle : (a) d'un système d'éducation avec un corps d'enseignants/formateurs professionnels, formés au métier et aptes à assurer la prise en compte des priorités de développement dans les programmes de formation en cohérence avec les normes internationales, ce qui implique notamment « des enseignants/formateurs adaptés aux réalités socio-économiques et au contexte d'apprentissage » et la « formation continue des enseignants/formateurs », (b) d'un système d'éducation promouvant les valeurs du vivre ensemble et contribuant au renforcement du patriotisme économique et culturel par « une pratique accrue du bilinguisme et une promotion du multiculturalisme dans toutes les couches de la société par la création et la mise en œuvre des programmes scolaires spécifiques dès la maternelle ». Le plan d'actions du Cameroun dans le cadre de la Facilité contribue donc à opérationnaliser la vision développée dans la Stratégie du secteur Education-Formation.
- **la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30)**. La SND30 articule les engagements internes et internationaux du pays sur le plan économique, social et environnemental. Elle s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). L'un des quatre piliers de la SND30 concerne le secteur de l'éducation avec le pilier « développement du Capital Humain et du bien-être ». Ainsi, dans le secteur de l'éducation et de la formation, le pays se donne comme vision de « *promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer* ».
- **la Loi N°98/004 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun**. Cette Loi fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun et s'applique aux enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal.

Pacte de partenariat

La Cameroun va bénéficier prochainement des fonds du Partenariat mondial pour l'éducation. La réforme prioritaire arrêtée par le Cameroun dans le Pacte de partenariat concerne l'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la professionnalisation du métier de l'enseignant. Cette réforme devra entre autres contribuer à la transformation du système éducatif à travers des enseignants de métier, motivés et performants pour des apprentissages équitables, inclusifs et de qualité.

Réforme des ENIEG

Au Cameroun, la formation initiale des enseignants est gérée par le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC). En 2023, le Décret N°2023/434 du 04 octobre 2023 portant organisation et fonctionnement des Ecoles Normales d'Instituteurs a abrogé les dispositions antérieures contenues dans le Décret N°80/195 du 09 juin 1980. Les futurs enseignants doivent désormais être titulaires du baccalauréat et suivre une formation de deux ans à l'Ecole normale des instituteurs de l'enseignement général (ENIEG). Le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) a transmis officiellement une demande au MINESEC pour une actualisation des curricula de formation, en particulier l'introduction de la didactique du bi-plurilinguisme et les langues nationales. De plus, les autorités nationales ont engagé en 2023 une réforme des ENIEG. L'action portant sur la formation initiale des enseignants s'inscrit dans le prolongement de cette réforme. Le MINEDUB a transmis une requête au MINESEC aux fins d'actualisation des curricula de formation des élèves-maîtres dans les ENIEG.

Digitalisation

En 2007, le MINEDUB a publié le premier document de politique et de stratégie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour l'éducation après un engagement d'ensemble des

parties prenantes. Une actualisation de ce document, intitulé « Politique des TIC et Cadre Stratégique pour l'Education de Base au Cameroun », a été réalisée en 2022 à la suite des leçons apprises du Covid 19. L'objectif de cette politique des TIC et du cadre stratégique de mise en œuvre est de s'assurer que les TIC sont efficacement intégrées dans le sous-secteur de l'éducation de base afin d'atteindre les objectifs définis dans la SSEF.

Décentralisation

En matière de gouvernance locale, les premières compétences ont été transférées aux communes par l'État central en 2010. Conformément au principe de progressivité, en 2018, 63 compétences ont été transférées par 21 ministères. La SND30 prévoit de porter, avant 2025, la part des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées à au moins 15% du budget de l'État. Dans la pratique, la totalité des décrets relatifs à la décentralisation ne sont pas publiés. Si la décentralisation a connu des avancées au niveau de l'éducation de base avec l'implication des collectivités territoriales dans la gestion des établissements scolaires (travaux de construction et de réhabilitation des écoles primaires et maternelles, gestion du paquet minimum, etc.), cette implication reste cependant tributaire de la mise en place de la décentralisation au niveau national².

2.2 CONTEXTE DU PAP – ARTICULATION AVEC LES TRAVAUX PRÉCÉDENTS

Le 6 juin 2024, la Facilité de la Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA) a reçu une demande d'assistance technique de la part de la Direction de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC) du Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) du Cameroun. Cette requête a été formellement approuvée le 26 août 2024. Une équipe d'experts de la Facilité s'est ensuite rendue à Yaoundé du 14 au 17 octobre 2024. Dans le cadre de travaux préparatoires à cette mission mais aussi des discussions qui se sont poursuivies à l'issue de celle-ci, les consultations et le travail collaboratif menés avec les équipes et partenaires clés du secteur de l'éducation au Cameroun ont permis la conception d'un plan d'action pays (PAP) adapté pour répondre aux besoins exprimés dans la requête initiale. Celui-ci s'articule autour de 4 domaines techniques principaux : (1) la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire, (2) la formation continue des enseignants, (3) la gouvernance des enseignants et (4) les compétences numériques des enseignants.

Le PAP Cameroun d'une durée de 16 mois, comprend des actions d'assistance technique alignées sur les priorités nationales concernant les enseignants. Il doit (i) répondre aux besoins réels du partenaire, (ii) être coordonné avec les interventions des partenaires techniques et financiers pour permettre une synergie d'action et éviter les chevauchements, et (iii) s'insérer dans les réformes en cours.

A ce jour, seul le paquet d'activité couvrant l'action 1.1. "Intégration dans la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire des approches inclusive de pédagogie et de didactique du bi-plurilinguisme (enseignement multilingue) - dans les deux sous-systèmes" est en cours d'implémentation. L'activité 1.1.1 "Elaboration d'un document cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres (profil d'entrée et de sortie de l'élève-maître bi-plurilingue, référentiel de compétences du bi-plurilinguisme)" est en phase de clôture.

3. PORTÉE DE LA MISSION

3.1 PRINCIPAUX OBJECTIFS

La mission de consultance concerne le préscolaire et le primaire. Elle contribuera essentiellement à l'objectif de la stratégie qui vise à développer un enseignement primaire de qualité pour apporter à tous, les savoirs et les compétences initiales. Dans cette perspective, la SSEF prévoit : (i) l'amélioration de la pratique du bi-plurilinguisme par la création et la mise en œuvre des programmes scolaires spécifiques dès le préscolaire, (ii) le renforcement de l'enseignement des langues nationales, (iii) le renforcement de l'encadrement pédagogique, ainsi que de la formation initiale et

COUNTRY REQUEST FORM

continue des enseignants, (iv) le renforcement de l'usage des TIC dans la formation des formateurs, (v) la promotion de la culture scientifique et numérique.

Le programme 14 de la stratégie (le pilotage et la gouvernance sectorielle) a inscrit dans l'une de ses stratégies transversales la coordination de la formation des enseignants, celle des enseignants du primaire par le MINESEC et celle des enseignants du secondaire par le MINESUP pour aligner les contenus de formations avec les besoins des ministères employeurs et planifier les effectifs à former. Les principaux indicateurs de la SSEF et de la Stratégie nationale de développement 2030 auxquels la présente consultance va contribuer -directement ou indirectement- sont repris dans le tableau ci-dessous.

Source	Indicateur	Cible 2029-2030	commentaires
SSEF 2030 p.115 & SND30 p. 185	Part des enseignements relatifs au bi-plurilingue et au multiculturalisme au niveau primaire	30%	La DPPC a prévu d'intégrer des informations à collecter dans la fiche statistique annuelle du ministère relative à cet indicateur. La baseline n'est pas renseignée. La cible est renseignée uniquement dans la SND 2030
SSEF 2030 p. 118	Nombre des enseignants suivant une formation continue	16 174 enseignants	
SSEF 2030 p. 121	Proportion des enseignants bi-plurilingue au niveau primaire et secondaire	40%	La baseline n'est pas renseignée
SSEF 2030 p. 121 & SND30 p. 185	Proportion d'établissements dispensant des cours de langues locales codifiées au niveau primaire et secondaire	60%	La baseline n'est pas renseignée. La cible est renseignée uniquement dans la SND 2030

L'un des leviers importants pour outiller les enseignants en didactique du bi-plurilinguisme est la formation initiale des élèves-maîtres dans les Ecoles Normales des instituteurs de l'enseignement général (ENIEG). En s'appuyant sur le document cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres, l'objectif principal de cette mission est donc de soutenir le ministère de l'Éducation du Cameroun dans la réforme de la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire. Cette réforme vise à intégrer des approches inclusives de pédagogie et de didactique du bi-plurilinguisme dans les deux sous-systèmes éducatifs (anglophone et francophone).

Les objectifs spécifiques de la mission incluent :

- **Identifier avec le MINEDUB les langues et cultures nationales (LCN) pertinentes** à intégrer dans les programmes de formation initiale, en tenant compte des réalités sociolinguistiques des deux sous-systèmes éducatifs et assurer la cohérence avec le programme de langues et cultures nationales élèves déjà enseigné.
- **Définir les compétences linguistiques, culturelles et interculturelles** attendues des élèves-maîtres à l'issue de leur formation en LCN.
- **Concevoir des contenus pédagogiques adaptés** en phase avec le cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de

formation initiale des élèves-maîtres du préscolaire et du primaire, intégrant des approches inclusives et contextualisées du bi-plurilinguisme.

- **Structurer le programme de LCN** autour de modules progressifs, articulés avec les autres disciplines du curriculum de formation initiale.
- **Favoriser une approche transversale** du bi-plurilinguisme en établissant des passerelles entre les LCN et les autres domaines d'enseignement
- **Prévoir des modalités d'évaluation formative et certificative** des compétences acquises par les élèves-maîtres en LCN.
- **Assurer la cohérence du programme de LCN** avec les orientations globales de la réforme des ENIEG et le cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres du préscolaire et du primaire.

3.2 MÉTHODOLOGIE & APPROCHE GÉNÉRALE

La consultance sera réalisée par un expert national pour une durée de 25 jours de travail.

La méthodologie indicative pourrait être la suivante, mais l'expert est invité à proposer une méthodologie plus approfondie et éventuellement modifiée.

Phase	Activités	Description
Phase de Préparation	Revue Documentaire/planification	Analyse des documents stratégiques nationaux et internationaux pertinents. Élaboration d'un plan de travail détaillé, incluant un calendrier des activités, des livrables et des réunions avec les parties prenantes.
Phase de cadrage	Réunion de Cadrage	Réunion de cadrage avec les parties prenantes clés pour définir les attentes, les objectifs spécifiques, et les modalités de la mission. Validation du plan de travail
Phase de Collecte d'Informations/analyse de données	Consultations	Conduite d'enquêtes et d'interviews Compilation et analyse des données recueillies
Phase de Développement des Programmes	Élaboration des Programmes	Cette phase visera le développement des programmes de Langues et Cultures Nationales en intégrant les approches inclusives de pédagogie et de didactique du bi-plurilinguisme. Cette phase sera nourrie par des sessions de travail multiples avec les parties prenantes et associera en particulier les personnels ministériels impliqués dans le programme ELAN. Elle conduira à l'élaboration d'un draft qui sera amendé lors de la phase suivante

Phase de pré-validation	Atelier de pré-validation (validation technique)	Atelier de pré-validation de 2 jours. Ces 2 jours seront destinés à une validation technique avec un groupe restreint et pertinent d'acteurs.
Phase de finalisation	Révisions et ajustements	Finalisation du programme de LCN tenant compte des réserves éventuelles formulées lors de la validation et rédaction
Phase de validation	Atelier de validation officielle	Atelier d'un jour de validation officielle par les autorités compétentes du programme avec une audience élargie
Phase de rapport final	Rendu des livrables finaux RTIA et Minedub	Transmission du rapport final détaillant le processus d'élaboration du programme, les méthodologies utilisées, et les résultats obtenus.

3.3 PARTIES PRENANTES

Parties prenantes à impliquer a minima dans la collecte d'informations et dans l'élaboration des livrables :

- Le Ministère de l'Education de Base, l'Inspection Générale des Enseignements (IGE), la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC), la Direction des Ressources Humaines (DRH), la Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire (DEMP), la Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), la Direction de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales (DAEBNFPLN) ;
- Le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), l'Inspection Générale des Enseignements, la Direction de l'Enseignement Normal,
- Les Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG)
- L'équipe du projet Ecoles et Langues Nationales en Afrique (ELAN-Afrique)
- Les partenaires techniques et financiers, en particulier la DUE, l'IFEF, l'AFD, l'Unesco

3.4 PRINCIPAUX LIVRABLES

Les livrables spécifiques dans le cadre de cette consultance sont les suivants :

- 1. Livrable #1: note de cadrage**
- 2. Livrable #2: programmes de Langues et Cultures Nationales pour les élèves-maîtres**
- 3. Livrable #3: PPT de l'atelier de pré-validation (Validation technique)**
- 4. Livrable #4: rapport final.**

Les livrables doivent être soumis en format électronique et validés par le point focal du MINEDUB et la Facilité dans un délai maximum de 2 semaines après leur transmission. Le consultant devra s'assurer que les documents sont clairs, concis et répondent aux exigences définies.

L'expert devra également collecter les données nécessaires au suivi du plan d'action dans le cadre des activités de suivi-évaluation et d'assurance qualité.

4 MODALITES DE MISE EN OEUVRE

4.1 NOMBRE ESTIMÉ DE JOURS ET CALENDRIER GÉNÉRAL

Phase	Nombre de Jours prestés	Mois d'intervention
Phase de Préparation	3 jours	M1
Phase de cadrage	1 jour	
Phase de Collecte d'Informations/analyse de données	6 jours	
Phase de Développement des Programmes	10 jours	M1-M2
Phase de Pré-validation (Validation technique) des Programmes et validation officielle des programmes	4 jours	M2
Phase de rapportage	1 jours	M2
TOTAL	25	

4.2 ROLES ET RESPONSABILITÉS

Le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB)

Le Ministère via son point focal sera responsable de :

- Fournir la documentation disponible au niveau du MINEDUB
- Faciliter l'entrée en contact avec les parties prenantes concernées
- Organiser et financer l'atelier de pré-validation (validation technique) (2jrs)
- Commenter et approuver les livrables
- Organiser et financer l'atelier de validation des Programmes (1jr)
- Partager les livrables avec les principales parties prenantes

La Facilité de la RTIA

La Facilité sera responsable de :

- Contracter et faciliter l'intégration du consultant en fournissant tous les documents et ressources disponibles et en organisant des sessions de briefings
- Suivre le travail du consultant du début de la mission jusqu'à la clôture
- Agir en tant que personne-ressource principale pour le consultant
- Assurer le contrôle de la qualité des livrables en collaboration avec le point focal du Ministère pour cette consultance
- Contribuer à la gestion des connaissances internes et externes à la Facilité de la RTIA
- Valider les livrables en lien avec le ministère
- Évaluer la performance globale du consultant pour ce mandat

Le Consultant

Le consultant aura à :

- Examiner et commenter ces Termes de Référence (TdR)
- S'assurer que tous les livrables sont conformes aux directives formulées lors de la réunion de cadrage de la mission, conformément au calendrier convenu
- Informer immédiatement la Facilité de la RTIA de toute difficulté dans la mise en œuvre de la mission
- Mettre en œuvre toutes les étapes de la méthodologie validée jusqu'à la soumission du rapport final
- Diriger la phase de démarrage, y compris la revue documentaire et la réunion de cadrage
- Rédiger les relevés de conclusions des réunions tripartites ministère-Facilité-Expert (réunion de cadrage, etc.)

- Participer aux réunions de débriefing et points réguliers à l'initiative du ministère ou de la Facilité
- S'assurer que les parties prenantes sont consultées tout au long de la mission
- Répondre aux exigences du suivi-évaluation et assurance qualité en ce qui concerne la collecte des données relatives à la méthodologie et aux livrables produits (liste de présence, feedback de l'expert.e, feedback des participants aux travaux y compris de l'équipe technique du ministère)
- Se comporter avec le plus haut niveau d'intégrité personnelle et d'engagement envers les normes de conduite requises

5. PROFIL DE L'EXPERT NATIONAL

Qualification Académique

- Diplôme : Maîtrise en sciences de l'éducation, en didactique des langues, ou dans un domaine connexe.

Expérience Professionnelle Générale

- Années d'expérience : 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation (formation des enseignants du préscolaire et/ou du primaire)
- Bonne connaissance des Langues et Cultures Nationales du pays et de leur place dans le système éducatif.

Expérience Professionnelle Spécifique

- Expérience avérée d'au moins 5 ans dans l'élaboration de curricula ou de programmes de formation initiale et continue pour enseignants du préscolaire et/ou du primaire
- Expérience en conception de référentiels de compétences et/ou de contenus pédagogiques

Compétence Linguistique

- Langues : Excellente maîtrise du français et de l'anglais.
- Langues Nationales : maîtrise d'au moins une langue nationale et connaissance d'autres langues nationales du Cameroun.

Compétences Interpersonnelles et Générales

- Capacité à travailler en équipe multiculturelle
- Savoir communiquer efficacement avec diverses parties prenantes
- Expérience dans le dialogue technique et politique avec le ministère de l'éducation et les autres parties prenantes. Capacité à naviguer dans un contexte institutionnel complexe.
- Compétences en renforcement des capacités des enseignants et des formateurs par une approche "learning by doing".

Atouts

- Expérience de travail avec IFADEM ou ELAN
- Expérience en ENIEG
- Expérience en éducation inclusive
- Expérience dans l'intégration des compétences numériques dans les programmes éducatifs.
- Solide connaissance des politiques sectorielles de l'éducation au Cameroun

Qui peut postuler en tant qu'expert.e national.e ?

Selon la définition de la Facilité, un expert national répond à un appel à expertise ouvert sur le marché national. Un expert national est généralement un ressortissant du pays dans lequel l'assistance technique est déployée ou un résident ayant un permis de travail légal dans le pays. Les honoraires sont basés sur le marché local et payés en monnaie locale.

6.COMMENT POSTULER ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Veuillez joindre à votre candidature les éléments suivants :

- votre CV (en utilisant le [Europass template](#)) et
- une offre technique (8 pages maximum)

COUNTRY REQUEST FORM

- Si possible, veuillez joindre un échantillon de travaux précédents similaires à la mission ci-dessus (1 à 3 échantillons de travaux; des extraits de livrables complets sont acceptés). Dans chaque cas, vous devez spécifier votre rôle (auteur principal, contributions majeures, contributions mineures, etc.).

Le taux journalier applicable sera conforme à la grille d'honoraires en vigueur de la Facilité. Il dépendra du statut de l'expert et de son expérience.

→ Veuillez cliquer sur le lien suivant pour postuler : https://expertise-france.gestmax.fr/13582/1/rtia-w1-cam-1-1-2-elaboration-des-programmes-de-langues-et-culture-nationale-pour-eleves-maitres/fr_FR

Date limite de candidature: 24/08/2025, 23h55 heure de Paris (UTC+2)

L'évaluation des offres reçues sera basée en particulier sur les critères suivants : (i) le diplôme du candidat, (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions pertinentes ou similaires à celles spécifiées dans cet appel à candidatures, (iii) la compréhension par le candidat des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée.

"Au sein de la Facilité de la RTIA, nous valorisons tous les experts en tant qu'individus uniques et nous accueillons la diversité des expériences qu'ils apportent à la Facilité. À ce titre, nous avons une politique stricte de non-discrimination. Nous croyons que chacun doit être traité de manière égale, indépendamment du sexe, de l'identification de genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine nationale, de la langue maternelle, de la religion, de l'âge, du handicap, de l'état civil, de la citoyenneté, des informations génétiques, de la grossesse ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. Si vous estimez avoir été victime de discrimination, veuillez en informer l'équipe RTIA dès que possible. Chaque plainte fera l'objet d'une enquête appropriée."